



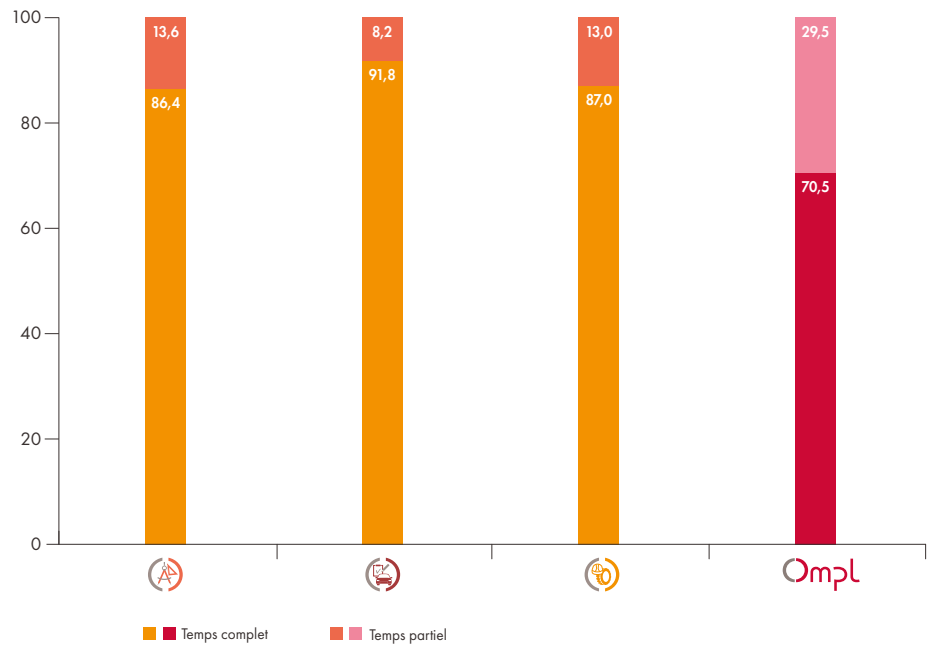
Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la **DADS** fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



**PART ÉLEVÉE DE SALARIÉS À TEMPS COMPLET**

Plus de trois quarts des salariés du secteur (87,0 %) travaillent à temps complet.

Répartition des salariés par durée du temps de travail (%)



Source: Insee, DADS 2019.



Secteur cadre de vie-technique

Branches professionnelles



Entreprises d'architecture



Cabinets ou entreprises d'expertises en automobile

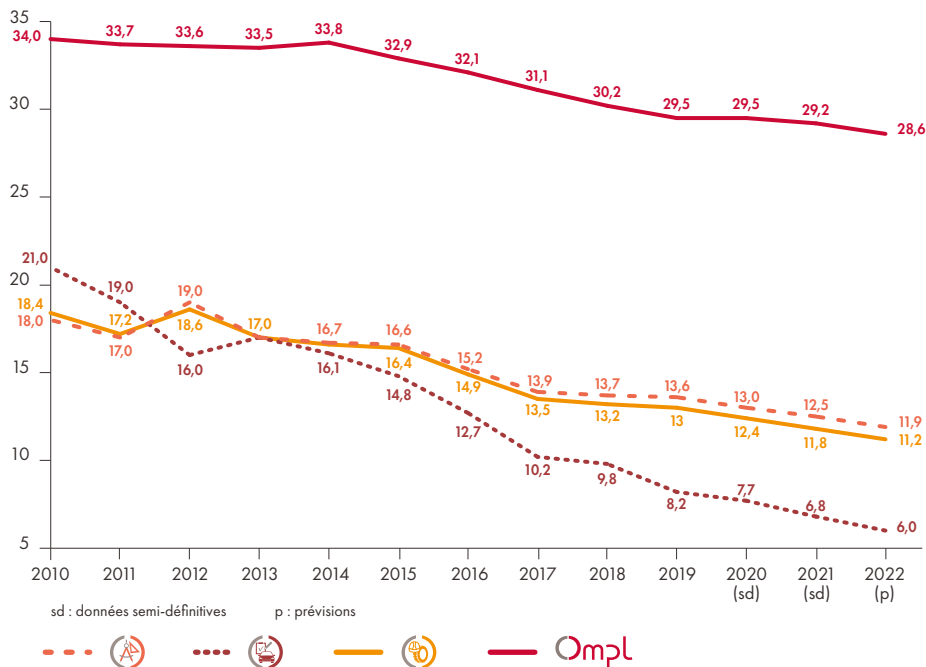


### REPLI DE L'EMPLOI À TEMPS PARTIEL

Par rapport à 2010, le taux de salariés à temps partiel dans le secteur diminue jusqu'en 2019. Il baisse de 5,4 points.

Les prévisions pour les années 2020 à 2022 anticipent le maintien de cette tendance.

### Évolution du taux de salariés à temps partiel (%)



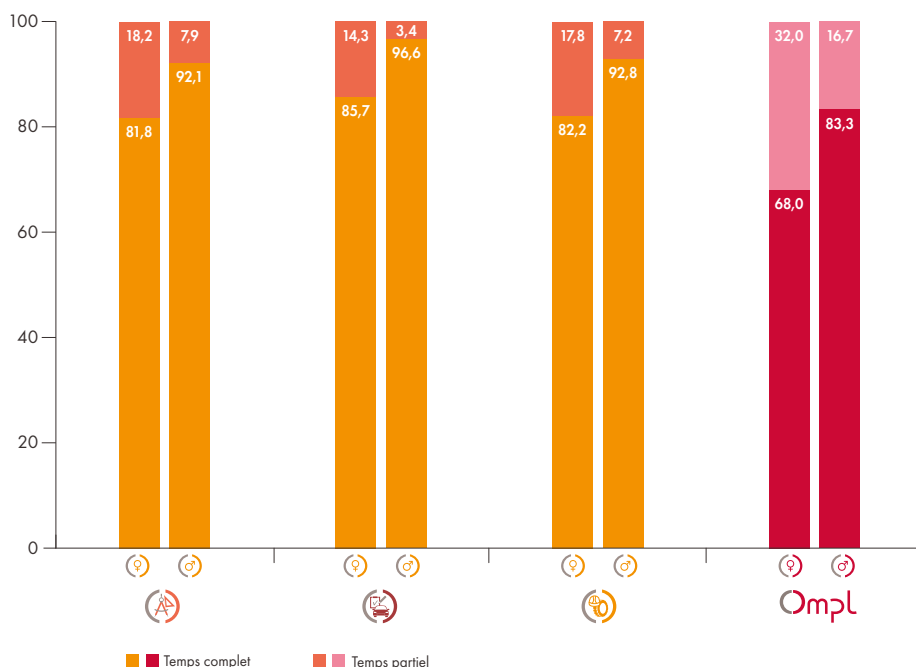
Source : Insee, DADS 2010-2019, estimations.



### FÉMINISATION MARQUÉE DES EMPLOIS À TEMPS PARTIEL

Au niveau du secteur, les femmes travaillent beaucoup plus souvent à temps partiel que les hommes (+ 10,6 points).

### Répartition des salariés par temps de travail et genre (%)



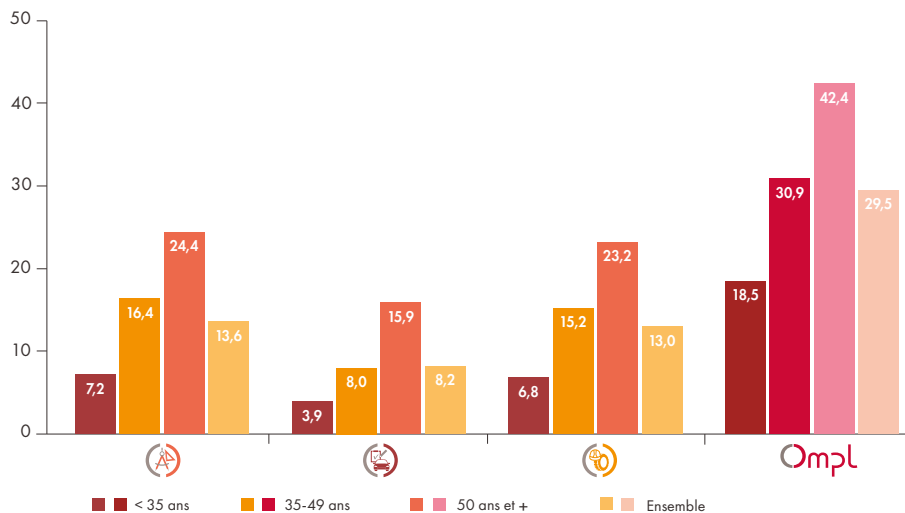
Source : Insee, DADS 2019.



### PROGRESSION DU TEMPS PARTIEL AVEC L'ÂGE

Dans le secteur, le travail à temps partiel concerne un peu moins d'un quart des salariés de plus de 50 ans (23,2 %), un taux supérieur de 16,4 points à celui des salariés de moins de 35 ans.

### Taux de salariés à temps partiel par tranche d'âge (%)



Source: Insee, DADS 2019.



### OUVRIERS PLUS SOUVENT À TEMPS PARTIEL

Le temps partiel est plus développé chez les ouvriers (26,3 %). Il est plus faible dans les autres catégories sociales et notamment chez les professions intermédiaires (9,5 %).

### Taux de salariés à temps partiel par catégorie sociale (%)

Catégories sociales	Atelier	Travailleur non qualifié	Employé	Ompl
Cadres	12,1	4,5	11,5	28,0
Professions intermédiaires	10,1	4,4	9,5	23,2
Employés	22,7	13,2	20,5	31,6
Ouvriers	30,5	6,5	26,3	56,7
Ensemble	13,6	8,2	13,0	29,5

Source: Insee, DADS 2019.



### QUELQUES NUANCES RÉGIONALES

La part de salariés à temps partiel au sein du secteur varie sensiblement d'une région à l'autre. Il est maximal pour la Corse (16,3 %) et atteint un minimum pour l'Île-de-France (9,3 %).

### Part de salariés à temps partiel par région (%)

Régions				Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	16,5	11,7	<b>16,0</b>	34,0
Bourgogne-Franche-Comté	17,2	9,6	<b>15,5</b>	34,2
Bretagne	14,9	5,3	<b>14,0</b>	30,6
Centre-Val de Loire	15,9	5,5	<b>13,6</b>	28,8
Corse	19,0	ND	<b>16,3</b>	26,4
DOM	12,0	20,8	<b>13,9</b>	22,4
Grand Est	13,9	10,1	<b>13,4</b>	33,8
Hauts-de-France	12,9	7,9	<b>11,9</b>	33,0
Île-de-France	9,6	4,9	<b>9,3</b>	21,2
Normandie	14,8	6,9	<b>13,0</b>	30,7
Nouvelle-Aquitaine	15,4	8,0	<b>14,3</b>	29,2
Occitanie	16,7	11,1	<b>15,7</b>	32,7
Pays de la Loire	16,6	5,3	<b>15,0</b>	32,1
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	17,8	6,2	<b>15,7</b>	31,3
Ensemble	<b>13,6</b>	<b>8,2</b>	<b>13,0</b>	<b>29,5</b>

Source: Insee, DADS 2019.